

Clayeux

S.A. au capital de 910 235 euros

SIEGE SOCIAL : Avenue Maréchal Leclerc

71 300 Montceau-les-Mines

R.C.S. : 725 721 591

Rapport financier semestriel Semestre clos le 30 septembre 2008

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier

Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 septembre 2008 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.clayeux.com.

Sommaire :

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées. »

Le 27 février 2009

M. Gilles Clayeux

Président du Directoire

II. Rapport semestriel d'activité

1. Les chiffres clés du semestre

	30/9/2008 (6 mois)	30/9/2007 (6 mois)
Chiffre d'affaires	2.752	8.841
Résultat opérationnel courant	(4.321)	(1.766)
Résultat part du groupe	(4.541)	(2.124)

2. Description générale de la situation financière et des résultats de l'émetteur et de ses filiales pendant le semestre

La baisse des ventes, l'allongement des délais de paiement et la hausse des invendus ont totalement déséquilibré la trésorerie et mis en péril la situation économique et financière du groupe.

Gilles Clayeux, Président du Directoire a donc décidé de saisir le tribunal de Commerce du Creusot pour lui faire état des difficultés de trésorerie de ces différentes sociétés (Clayeux SA, Clayeux Distribution, EJV, FC20 SARL) et solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal de Commerce du Creusot, après analyse de la situation de trésorerie des sociétés CLAYEUX, a décidé le mardi 8 juillet 2008 de placer les différentes sociétés du groupe en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois.

Cette décision donne à chacune des sociétés de CLAYEUX, avec le soutien de l'administrateur judiciaire, le temps nécessaire à la recherche de solutions permettant de préserver les intérêts des salariés, des actionnaires et de retrouver un avenir pour ces sociétés.

La volonté de la direction, la renommée de la marque, la qualité des savoir-faire des équipes et l'esprit de responsabilité exprimé par les représentants des salariés sont leurs meilleurs atouts pour rebondir

3. Explication des opérations et événements importants du semestre et de leur incidence sur la situation de l'émetteur et de ses filiales

Au premier semestre de l'exercice, les difficultés de la marque Clayeux déjà constatées en 2007 se sont amplifiées. L'effondrement de ses ventes sur son marché principal, l'Italie, a lourdement aggravé la situation de la société.

Durant ce semestre, la direction a engagé un certain nombre d'actions visant à restaurer la rentabilité du groupe :

- changement de business modèle
- mise en place d'un plan social
- revitalisation de sa marque

Groupe Clayeux

4. Description des principaux risques

4-1 Risques opérationnels

Le groupe évolue sur un marché de grande consommation et est donc soumis aux évolutions du pouvoir d'achat et de la consommation générale. Le groupe est également sensible aux aléas climatiques et aux effets de la mode. Pour y faire face, le groupe s'adapte en permanence à son environnement.

4-2 Risques liés aux clients

La diversification des canaux de distribution conduit le groupe à travailler avec plus de 500 franchisés, affiliés ou clients multimarques en France et à l'International. L'Italie est toutefois un marché très important du groupe.

Pour limiter les risques d'impayés, des assurances sont souscrites auprès de la SFAC. Les clients italiens disposant d'une couverture de leur encours bénéficient d'un délai de règlement de 120 jours fin de mois adapté aux pratiques locales. Ce délai est généralement dépassé. La garantie SFAC mise en place en Italie prévoit ce délai, habituel dans ce pays car elle couvre la société sur des créances allant jusqu'à 210 jours.

5. Principales transactions entre parties liées

La note 4.2 de l'annexe détaille la nature des transactions entre parties liées.

6. Evènements significatifs intervenus depuis le 30 septembre 2008

En date du 4 novembre 2008, le Tribunal de commerce du Creusot a maintenu la procédure de redressement judiciaire et a prorogé la période d'observation de la société et de ses filiales pour une nouvelle période de 6 mois soit jusqu'au 8 juillet 2009



Groupe Clayeux

Comptes Consolidés
Exercice clos au 30 septembre
2008

Ce rapport contient 39 pages

Compte de résultat consolidé	4
Bilan Consolidé	5
Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires	6
Etat des produits et des charges comptabilisés (Sorie)	7
Tableau de flux de trésorerie	8
Notes annexes aux comptes consolidés	9
Evènements significatifs de l'exercice	9
1 Règles et méthodes comptables	10
1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)	11
1.1.1 Méthode de consolidation	11
1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés	11
1.1.3 Conversion des éléments en devises	11
1.2 Méthodes d'évaluation et de présentation	12
1.2.1 Actifs immobilisés	12
1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)	17
1.2.3 Stocks (IAS 2)	17
1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)	18
1.2.5 Avantages au personnel (IAS 19)	18
1.2.6 Provisions (IAS 37)	19
1.2.7 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)	19
1.2.8 Résultat opérationnel	20
1.2.9 Résultat financier (IAS 16 et 23)	20
1.2.10 Impôts sur les résultats (IAS 12)	20
1.2.11 Résultat par action (IAS 33)	21
1.3 Informations sectorielles (IAS 14)	21
1.4 Tableau de flux de trésorerie	21
1.5 Comparabilité des comptes	21
1.5.1 Correction d'erreur	21
2 Périmètre de consolidation	23
2.1 Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2008	23
2.2 Variations de périmètre	23
3 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat	24

3.1	Immobilisations incorporelles	24
3.2	Immobilisations corporelles	25
3.3	Actifs financiers non courants	26
3.4	Autres actifs non courants	26
3.5	Stock et en-cours	27
3.6	Ventilation des créances clients par échéance	28
3.7	Autres actifs courants	28
3.8	Dotations aux provisions	28
3.9	Composition du capital social	29
3.10	Avantages au personnel	29
3.11	Instruments financiers	30
3.12	Provisions pour risques et charges	30
3.13	Impôts différés	31
3.14	Emprunts et dettes financières à long terme	31
3.15	Emprunts à court terme	32
3.15.1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
3.16	Autres passifs	32
3.17	Engagements hors bilan	33
3.18	Charges externes	33
3.19	Charges de personnel	34
3.20	Autres produits et charges	34
3.20.1	Autres produits et charges d'exploitation	34
3.20.2	Autres produits et charges opérationnels	35
3.21	Résultat financier	35
3.22	Impôts sur les bénéfices	36
3.22.1	Décomposition de la charge d'impôt	36
3.22.2	Preuve d'impôt	36
3.23	Résultat des activités cédées	36
4	Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat	37
4.1	Événements postérieurs à la clôture	37
4.2	Relations avec les parties liées	37
4.3	Informations sectorielles	37
4.4	Rémunération des dirigeants	39
4.5	Distributions de dividendes	39
4.6	Minoritaires	39

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Note n°	30/09/2008 (6 mois)	30/09/2007 (6 mois)
Chiffre d'affaires	4.3	2 752	8 841
Achats consommés		(847)	(2 443)
Charges de personnel	3.19	(3 017)	(3 394)
Charges externes	3.18	(2 145)	(3 446)
Impôts et taxes		(287)	(284)
Dotations aux amortissements		(223)	(196)
Dotations aux provisions	3.8 et 3.12	(216)	(692)
Autres produits d'exploitation	3.20.1	823	298
Autres charges d'exploitation	3.20.1	(1 161)	(450)
Résultat opérationnel courant		(4 321)	(1 766)
Autres produits opérationnels	3.20.2	118	17
Autres charges opérationnelles	3.20.2	(153)	
Résultat opérationnel		(4 356)	(1 749)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.21	115	18
Coût de l'endettement financier brut	3.21	(285)	(478)
Coût de l'endettement financier net		(170)	(460)
Autres produits et charges financiers			
Charge d'impôt	3.22	(15)	75
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Amortissement écart d'acquisition			
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	3.23		(25)
Résultat net		(4 541)	(2 159)
Résultat net - part revenus aux minoritaires			(35)
Résultat net - part revenus au groupe		(4 541)	(2 124)
Résultat par action		-7.63 €	-3.57 €
Résultat dilué par action		-7.63 €	-3.57 €
Nombre d'actions moyen composant le capital social de la société mère		594 925	594 925
Nombre d'actions diluées composant le capital social de la société mère		594 925	594 925

Bilan Consolidé

Actif	Note n°	30/09/2008 (6 mois)	31/03/2008 (12 mois) (1)
Actifs non courants		5 641	6 101
Survaleurs			
Immobilisations incorporelles	3.1	3 049	3 324
Immobilisations corporelles	3.2	2 101	2 208
Actifs financiers non courants	3.3	373	439
Impôts différés actifs	3.13	118	130
Autres actifs non courants	3.4		0
Actifs courants		21 563	24 719
Stocks et en-cours	3.5-3.8	11 276	10 580
Créances clients	3.6-3.8	6 973	11 653
Autres actifs courants	3.7	1 356	1 246
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15.1	1 958	1 240
Total de l'actif		27 204	30 820

Passif	Note n°	30/09/2008 (6 mois)	31/03/2008 (12 mois) (1)
Capitaux propres totaux :		(3 870)	671
Capitaux propres (part du groupe)		(3 845)	696
Capital	3.9	910	910
Primes		2 858	2 858
Réserves		(3 072)	10 608
Résultat consolidé		(4 541)	(13 680)
Intérêts minoritaires		(25)	(25)
Passifs non courants		4 329	4 946
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	3.14	2 442	2 737
Provisions à long terme	3.12	998	1 105
Autres passifs non courants	3.16	889	1 104
Passifs courants		26 745	25 203
Provisions à court terme	3.12	1 214	749
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	3.14	994	855
Emprunts à court terme	3.15	6 380	9 053
Fournisseurs et autres créditeurs rattachés	3.16	6 129	6 001
Autres passifs courants	3.16	12 028	8 545
Total du passif		27 204	30 820

(1) Le bilan au 31/03/2008 a été retraité dans le cadre de l'application de la norme IAS 8 relative aux corrections d'erreur. Cf note 1.5.1

Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
31/03/2007	910	2 858	10 617	20	3	14 408	179
Affectation du résultat 2007			20	(20)			
Résultat 31/3/08				(13 500)		(13 500)	(150)
Ecart de conversion					(7)	(7)	
Produits de charges comptabilisé directement en capitaux propres			(25)			(25)	(2)
Liquidation Clayeux INC							(52)
Correction erreur				(180)		(180)	
31/03/2008	910	2 858	10 612	(13 680)	(4)	696	(25)
Affectation du résultat 2008			(13 680)	13 680			
Résultat 30/09/2008				(4 541)		(4 541)	
30/09/2008	910	2 858	(3 068)	(4 541)	(4)	(3 845)	(25)

Etat des produits et des charges comptabilisés (Sorie)

Etat des produits et des charges comptabilisés	30/09/2008 (6 mois)	31/03/2008 (12 mois)
Résultat net - part revenus au groupe	(4 541)	(13 500)
Correction erreur 31/03/2007		(180)
Total	(4 541)	(13 680)

Tableau de flux de trésorerie

Montants en K€	30/09/2008	31/03/2008
Activités opérationnelles		
Résultat net	(4 541)	(13 650)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	223	459
- Provisions	185	1 057
- Résultats de cession	(404)	(203)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(4 537)	(12 337)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	7 462	13 215
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	2 925	878
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(101)	(183)
Cession d'immobilisations	866	661
Variation des autres actifs financiers	(50)	(5)
Flux de trésorerie sur variation de périmètre		(209)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	715	264
Activités de financement		
Augmentations de capital en numéraire		
Variations des comptes-courants famille Clayeux	(48)	1 108
Variations des autres comptes-courants	(8)	(15)
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	(100)	(1 225)
Variation des écarts de change	4	(7)
Variations des financements à court terme (MCNE, EENE et affacturage)	(2 026)	(167)
Variation due au changement de législation		
Divers	3	13
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(2 175)	(293)
Variation de trésorerie	1 465	849
Trésorerie disponible à l'ouverture (note 3.15.1)	(2 330)	(3 179)
Trésorerie disponible à la clôture (note 3.15.1)	(865)	(2 330)

Nota Bene :

- La trésorerie disponible est évaluée en retenant les valeurs mobilières de placement, les disponibilités et les concours bancaires courants.
- Les mobilisations de créances et l'affacturage font partie de l'endettement récurrent. Ils sont donc exclus de la trésorerie

Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Clayeux SA pour l'exercice clos le 30 septembre 2008 comprennent Clayeux SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Le Groupe Clayeux est spécialisé dans la mode enfant (création, confection et distribution). Il est coté sur Euronext-Paris (marché Eurolist compartiment C) depuis 1985.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2008 se caractérisent par un montant total de bilan de 27 204 k€ et un résultat consolidé de - 4 541 k€, le résultat consolidé part du Groupe ressortant à - 4 541 k€

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été arrêtés par le Président du Directoire de Clayeux SA.

Evènements significatifs de l'exercice

La dégradation de son principal marché, l'Italie, a très fortement impacté les performances du Groupe Clayeux : baisse sensible des ventes, allongement des délais de paiement et hausse des inventus et déséquilibre important de la trésorerie.

Gilles Clayeux, Président du Directoire, a saisi le Tribunal de Commerce du Creusot le 7 juillet 2008 afin de placer les principales sociétés du groupe (Clayeux SA, Clayeux Distribution, EJP SAS et FC 20) en Redressement Judiciaire. Par ailleurs, cette procédure a été étendue à Clayeux Italia (société de droit italien) par décision du Tribunal de Commerce du 2 septembre 2008. Le groupe Clayeux est actuellement dans une période d'observation de 12 mois, à compter du 7 juillet 2008.

Les comptes au 30 septembre 2008 ont été arrêtés en retenant le principe de continuité d'exploitation : en effet, la Direction du groupe Clayeux a pris un certain nombre de mesures importantes dont la mise en œuvre doit aboutir à des résultats bénéficiaires et à des flux de trésorerie positifs. Parmi ces mesures figurent :

- des modifications importantes de la distribution visant à alléger très sensiblement le Besoin en Fonds de Roulement
- un plan de licenciement destiné à ajuster la structure au niveau actuel du Chiffre d'affaires.

Ces mesures n'ont cependant pas encore produit leurs effets ; il existe une incertitude sur la continuité de l'exploitation.

1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du groupe Clayeux ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Pour établir les comptes annuels clos au 30 septembre 2008, les seules règles comptables publiées au journal officiel de l'Union Européenne et applicables à la date de clôture ont été utilisées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique.

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principes comptables sont appliqués par toutes les sociétés du Groupe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2008, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IAS1 : Amendement relatif à l'information à fournir sur le capital
- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers
- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IAS 1R : Présentation des états financiers
- IFRS 8 : Segments opérationnels
- IAS 23 : Coûts d'emprunt – amendements de la norme
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 12 : Concessions de services

-IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients

-IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum

Les effets de ces normes sont en cours d'analyse, en particulier l'impact de l'interprétation IFRIC 11 et de la norme IAS 23 révisée.

1.1 Principes de consolidation (IAS 27, 28 et 31)

1.1.1 Méthode de consolidation

Les entités dans lesquelles Clayeux SA exerce le contrôle directement ou indirectement sont intégrées globalement. Le contrôle existe lorsque Clayeux SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les participations dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

1.1.2 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.1.3 Conversion des éléments en devises

Comptes en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie aux taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « différence de conversion ».

Les goodwills et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat à la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise que très peu d'instruments financiers dérivés. Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation.

1.2 Méthodes d'évaluation et de présentation

1.2.1 Actifs immobilisés

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

1.2.1.1 Regroupement d'entreprises et goodwills (IAS 36, 38 et IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré du montant des coûts externes directement imputables à l'acquisition. L'excédent entre

le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en goodwill. Dans le cas où la part du Groupe excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée en résultat à la date d'acquisition.

Les goodwills ne sont pas amortis, conformément à la norme *IFRS 3* « Regroupement d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et plus souvent en cas d'indice de perte valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Pour ce test, les immobilisations sont réunies en UGT et les goodwills affectés aux différentes UGT (ou groupe d'UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés. Elle est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon moyen terme, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont utilisés pour estimer la valeur d'utilité des UGT. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwills et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres charges opérationnelles ».

Une perte de valeur sur un goodwill ne peut être reprise ultérieurement.

1.2.1.2 *Marque et fonds d'industrie (IAS 36, 38 et IFRS 3)*

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

1.2.1.3 *Fonds commerciaux (IAS 36, 38 et IFRS 3)*

Les fonds commerciaux correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds commerciaux de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds commerciaux des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmentés des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables

- méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds commerciaux sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

1.2.1.4 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

1.2.1.5 Immobilisations corporelles (IAS 36 et 16)

- Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 «immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

- Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

1.2.1.6 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

1.2.1.7 Instruments financiers (IAS 32 et 39)

Les actifs et passifs financiers sont traités selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission Européenne le 19 novembre 2004 et complétée par les règlements (CE) n° 1751/2005 du 25 octobre 2005 et n° 1864/2005 du 15 novembre 2005.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers. En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation reconnues utilisant des données de marché « observables ».

Actifs Financiers

- Placements détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le Groupe n'a recensé aucun placement entrant dans cette catégorie au cours des exercices clos au 31 mars 2008 et au 30 septembre 2008.

- Risque de change

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

Pour les collections 2007 et 2008 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

- Risque de crédit

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la SFAC. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement). Les créances françaises sont également couvertes partiellement par une assurance souscrite auprès de la SFAC.

- Mobilisation de créances nées sur l'étranger, effets escomptés non échus et affacturage

Les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme.

Il en est de même pour les financements obtenus du factor dans la mesure où le risque d'irrecouvrabilité reste sur le groupe in fine.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Ils incluent les autres prêts et créances. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Concernant les créances client, une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette dépréciation, déterminée cas par cas est égale à la différence entre la valeur initiale hors taxe de la créance et la valeur de recouvrement estimée.

Passifs Financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Les emprunts bancaires et les instruments de dette sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.2.1.8 Actifs non courants (IAS 18)

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OAT. Toutefois, la créance étant entièrement dépréciée, aucune actualisation n'a été opérée au 30/9/08.

1.2.2 Contrats de location financement et locations simples (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En l'occurrence, les principaux contrats de locations concernent du matériel de production ainsi que du matériel informatique.

1.2.3 Stocks (IAS 2)

- Stocks de matière et fournitures

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation progressive est constatée pour les matières et fournitures de plus de deux ans.

- Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement à partir de trois ans, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation.

1.2.4 Disponibilités, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement (IAS 7 et 39)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous leurs composants sont évalués à leur juste valeur par le compte de résultat.

1.2.5 Avantages au personnel (IAS 19)

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Hypothèses actuarielles France	30/09/2008	31/03/2008
Taux d'actualisation	5.8	4.04
Revalorisation annuelle des salaires	1,5 %	1,5 %
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65
Taux de charges sociales et fiscales	40%	40%

1.2.6 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'évènements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le groupe est amené à reprendre des articles invendus en fin de saison. La marge nette sur les retours attendus à la date de clôture fait l'objet d'une provision pour retours, évaluée en fonction des statistiques disponibles lors de l'arrêt des comptes.

1.2.7 Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

1.2.8 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres produits et charges opérationnels proviennent d'événements ou d'opérations inhabituels distincts de l'activité, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

1.2.9 Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les autres charges et produits financiers et les variations de juste valeur comptabilisées sur les instruments de dettes.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.2.10 Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le goodwill non déductible fiscalement, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les créances d'impôts différés reconnues par le groupe correspondent à l'impôt payé d'avance lors du lease-back immobilier (étalé sur la durée du contrat de location) et à l'activation des déficits observés au 31 mars compte-tenu de la saisonnalité de l'activité.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

EJF et FC20 font partie du même groupe d'intégration fiscale.

Au 30/09/08, dans le respect du principe de prudence, l'impôt différé actif résultant de l'activation des déficits reportables n'a pas été constaté.

1.2.11 Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par action est le même car il n'existe pas d'instruments dilutifs.

1.3 Informations sectorielles (IAS 14)

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les Autres Exports
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

1.4 Tableau de flux de trésorerie

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôt courant et des flux de provision pour autres passifs.

1.5 Comparabilité des comptes

1.5.1 Correction d'erreur

Au 30/09/2008, la correction d'une erreur relative aux comptes de Clayeux SA au 31/03/08 a été comptabilisée. En application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs », cette correction d'erreur a été appliquée rétrospectivement.

Les impacts rétrospectifs de ce changement de méthode au bilan sont détaillés ci-après :

	30/09/2008	31/03/2008	31/03/2007
Effet cumulé de la correction d'erreur sur carry-back 2007		(180)	
Effet cumulé sur les capitaux propres		(180)	

2 Périmètre de consolidation

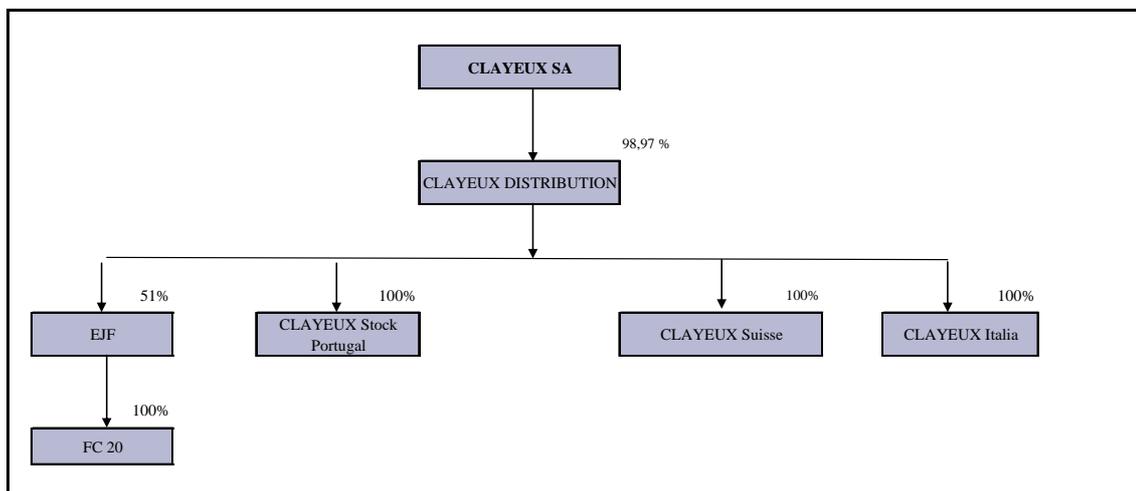
2.1 Périmètre de consolidation et organigramme au 30 septembre 2008

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de	Méthode de	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
			consolidation 9/2008	consolidation 3/2008	sept-08	mars-08	sept-08	mars-08
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Suisse	Suisse	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Distribution	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Holding	EJF	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%
Distribution	FC 20	France	Intégration globale	Intégration globale	51.00%	51.00%	50.47%	50.47%

La filiale Clayeux Suisse sera fermée au cours du 4^{ème} trimestre 2008. Compte tenu de son faible poids relatif, l'activité de la société n'a pas été traitée selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Organigramme



2.2 Variations de périmètre

Néant.

3 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	30/09/2008
Valeurs brutes				
Concessions, brevets, licences	283			283
Fonds de commerce (1)	3 592	90	(439)	3 243
Autres immobilisations incorporelles	22			22
Total	3 897	90	(439)	3 548
Amortissements et provisions				
Concessions, brevets, licences	(242)	(20)		(262)
Fonds de commerce (2)	(318)	(79)	173	(224)
Autres immobilisations incorporelles	(13)			(13)
Total	(573)	(99)	173	(499)
Valeurs nettes				
Concessions, brevets, licences	41	(20)		21
Fonds de commerce (1)	3 274	11	(266)	3 019
Autres immobilisations incorporelles	9			9
Total	3 324	(9)	(266)	3 049

(1) Le solde du compte "fonds de commerce" se décompose comme suit :

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	30/09/2008
Valeurs brutes				
Clayeux Distribution	2 906	90	(439)	2 557
Clayeux Italia	251			251
FC20	435			435
Total	3 592	90	(439)	3 243
Provisions				
Clayeux Distribution	(363)	(79)	173	(269)
Clayeux Italia	45			45
FC20				
Total	(318)	(79)	173	(224)
Valeurs nettes				
Clayeux Distribution	2 543	11	(266)	2 288
Clayeux Italia	296			296
FC20	435			435
Total	3 274	11	(266)	3 019

3.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	30/09/2008
Valeurs brutes				
Terrains en crédit-bail	310			310
Constructions	1 201			1 201
Constructions en crédit bail	1 517			1 517
Installations techniques, mat. & out.	1 050			1 050
Installations techniques en crédit bail	61			61
Autres immobilisations corporelles	2 506	5	(160)	2 351
Autres immobilisations corp. en crédit bail	101			101
Avances et acomptes				
Total	6 746	5	(160)	6 591
Amortissements				
Terrains				
Constructions	(1 184)	(3)		(1 187)
Constructions en crédit bail	(516)	(20)		(536)
Installations techniques, mat. & out.	(744)	(36)		(780)
Installations techniques en crédit bail	(42)	(1)		(43)
Autres immobilisations corporelles	(1 974)	(118)	229	(1 863)
Autres immobilisations corp. en crédit bail	(78)	(3)		(81)
Total	(4 538)	(181)	229	(4 490)
Valeurs nettes				
Terrains	310			310
Constructions	17	(3)		14
Constructions en crédit bail	1 001	(20)		981
Installations techniques, mat. & out.	306	(36)		270
Installations techniques en crédit bail	19	(1)		18
Autres immobilisations corporelles	532	(113)	69	488
Autres immobilisations corp. en crédit bail	23	(3)		20
Avances et acomptes				
Total	2 208	(176)	69	2 101

3.3 Actifs financiers non courants

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	30/09/2008
Valeurs brutes					
Titres de participations (1)	912				912
Autres immobilisations financières	439	6	(72)		373
Total	1 351	6	(72)		1 285
Provisions pour dépréciation					
Titres de participations	(912)				(912)
Autres immobilisations financières					
Total	(912)				(912)
Valeurs nettes					
Titres de participations					
Autres immobilisations financières	439	6	(72)		373
Total	439	6	(72)		373

(1) Concerne les titres de la société Emile et Julien détenue à 100% par la société E.J.F. Emile et Julien n'est pas consolidée dans la mesure où le groupe n'a pas le contrôle de cette filiale en liquidation judiciaire.

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts de garantie et, pour 106 k€, des titres de la société Métalliance.

3.4 Autres actifs non courants

Valeurs brutes	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	> 1 an
Créances sur opérations export	1 005	1 005	270	735
Dépréciation	(1 005)	(735)	0	(735)
Total	0	270	270	0

3.5 Stock et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/03/2008	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	30/09/2008
Valeurs brutes					
Matières premières	1 396	175			1 571
En-cours	1 187		51		1 238
Produits intermédiaires et finis	20	3			23
Marchandises	11 373	452			11 825
Total	13 976	630	51		14 657
Provisions pour dépréciation					
Matières premières	(333)	(26)			(359)
En-cours					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	(3 063)	(624)	665		(3 022)
Total	(3 396)	(650)	665		(3 381)
Valeurs nettes					
Matières premières	1 063	149			1 212
En-cours	1 187		51		1 238
Produits intermédiaires et finis	20	3			23
Marchandises	8 310	(172)	665		8 803
Total	10 580	(20)	716		11 276

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

3.6 Ventilation des créances clients par échéance

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	> 1 an
Créances clients ordinaires	9 673	9 030	2 418	6 612
Créances financées par escompte	336	0	0	
Créances financées par MCNE	3 641	3 457	3 457	
Créances financées par affacturage (1)	3 347	894	894	
Créances brutes	16 997	13 381	6 769	6 612
- dépréciation	(5 344)	(5 673)		(5 673)
Créances nettes de dépréciation	11 653	7 708	6 769	939

(1) A compter de l'hiver 2007, le groupe a utilisé l'affacturage pour financer son poste clients.

3.7 Autres actifs courants

Valeurs brutes	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	10	12	12	
Créances fiscales	204	433	433	
Débiteurs divers	553	474	474	
Charges constatées d'avance	479	437	437	
Total	1 246	1 356	1 356	0

3.8 Dotation aux provisions

Montants en K€	30/09/2008	30/09/2007
Reprises sur provisions sur stocks	665	206
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	660	28
Reprises sur provisions pour risques et charges	174	10
Reprises sur provisions sur immobilisations corp.	69	
Reprises sur provisions sur fonds de commerce (1)	173	
Dotations sur provisions sur fonds de commerce	(56)	
Dotations sur provisions sur immobilisations corp.		
Dotations sur provisions sur stocks	(650)	(451)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(719)	(338)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(533)	(147)
Autres	1	
Dotations aux provisions	(216)	(692)

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent comme suit :

Montants en K€	31/03/2008	Dotations	Reprises	30/09/2008
Clients et comptes rattachés	6 349	719	(660)	6 408
Stocks	3 396	650	(665)	3 381
Total	9 745	1 369	(1 325)	9 789

3.9 Composition du capital social

- Aucun mouvement de capital n'est intervenu du 01/04/2008 au 30/09/2008. Le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 K€
- Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés.
Le groupe ne détient pas d'actions propres.

3.10 Avantages au personnel

A l'exception des indemnités de fin de carrière décrites ci-après, le personnel ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestation définie.

Les provisions (voir note 1.2.6) pour pensions et retraites ont été calculées selon la méthode actuarielle (le taux d'actualisation utilisé est de 5.8%). Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sont basées sur la mortalité, la rotation du personnel et l'augmentation des salaires et un taux de charges sociales de 41%.

3.11 Instruments financiers

Créances clients

Les créances clients sont des créances à moins d'un an à l'exception des créances douteuses (voir note 3.6.).

Emprunts à long terme et à court terme

Voir note 3.14.

Instruments dérivés

Néant.

3.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions à long terme :

Montants en K€	31/03/2008	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	30/09/2008
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	847		(174)			673
Pénalités de retard	258	26			41	325
Total	1 105	26	(174)		41	998

Provisions à court terme :

Montants en K€	31/03/2008	Dotations	Reprises	Variation périmètre	Autres variations	30/09/2008
Provisions pour retours et divers (2)	749	506			(41)	1 214
Total	749	506			(41)	1 214

(1) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 1.2.6.

Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.

(2) Confer note 1.2.6 relative à l'évaluation de la provision pour reprise des articles invendus.

Les reprises de provisions ont été utilisées dans la période.

3.13 Impôts différés

La prise en compte, au 30 septembre 2008, d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	30/09/2008	31/03/2008	Variation
Impôts différés actif	118	130	(12)
Impôts différés passif			
Impact sur le résultat consolidé		3	

Les impôts différés actifs concernent l'impôt payé d'avance sur la plus-value de lease-back réalisée en 2002 et étalée sur 10 ans.

3.14 Emprunts et dettes financières à long terme

Montants en K€	31/03/2008	30/09/2008	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 361	1 364	792	572
Emprunts issus de location-financement	982	879	202	677
Comptes courants d'associés familiaux	1 214	1 166		1 166
Comptes courants autres associés	35	27		27
Total emprunts et dettes financières	3 592	3 436	994	2 442

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières. L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

3.15 Emprunts à court terme

Montants en K€	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Financements liés à l'affacturage	1 506				
Concours bancaires courants	3 570	2 923	2 923		
Effets escomptés non échus	336				
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	3 641	3 457	3 457		
Total emprunts et dettes financières	9 053	6 380	6 380		

3.15.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	30/09/2008	31/03/2008
Valeurs mobilières de placement	134	259
Disponibilités	1824	981
Concours bancaires courants	(2 923)	(3 570)
Trésorerie du tableau des flux de trésorerie	(965)	(2 330)

3.16 Autres passifs

- Autres passifs non courants.

	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance (1)	859	644	161	483	
Put sur minoritaires EJF (2)	242	245	245		
Total autres passifs non courants	1 101	889	406	483	

(1) Les produits constatés d'avance correspondent à la plus value de cession de lease-back, étalée sur la durée du contrat, soit 10 ans.

(2) Lors de l'achat de 51% des actions de la société E.J.F, Clayeux Distribution s'est engagée à acquérir irrévocablement les 49 % du capital restants sur le dernier trimestre 2008 pour un prix fixé à 245 K€

- Fournisseurs et autres créditeurs rattachés.

Montants en K€	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	5 848	6 024	6 024		
Fournisseurs d'immobilisation	153	105	105		
Total autres passifs à court terme	6 001	6 129	6 129		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

- Autres passifs courants.

Montants en K€	31/03/2008	30/09/2008	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	5 667	5 617	5 617		
Dettes sociales	2 352	4 230	4 230		
Dettes diverses	526	2 181	2 181		
Total autres passifs à court terme	8 545	12 028	12 028		

3.17 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

- Nantissement des fonds de commerce pour 1 179 K€ au profit d'établissements bancaires
- Nantissement de matériel pour 25 k€ au profit d'établissements bancaires
- Cautions données pour un total de 3 115 k€ au profit d'établissements bancaires

3.18 Charges externes

Montants en K€	30/09/08	30/09/07
Achats de sous traitance	(286)	(853)
Achats non stockés	(79)	(74)
Autres services extérieurs	(158)	(226)
Autres charges externes	(709)	(1 471)
Locations simples	(924)	(849)
Transferts de charges d'exploitation	11	27
Total des autres charges d'exploitation	(2 145)	(3 446)

3.19 Charges de personnel

Montants en K€	30/09/08	30/09/07
Salaires	2 306	2 590
Charges sociales	711	804
Total charges de personnel	3 017	3 394

Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	30/09/2008	31/03/2008
Cadres et équivalents	20	28
Techniciens et agents de maîtrise	33	36
Employés	60	81
Ouvriers	88	97
VRP	4	0
Total	205	242

3.20 Autres produits et charges

3.20.1 Autres produits et charges d'exploitation

Montants en K€	30/09/2008	30/09/2007
Produits de cession d'actifs	800	273
Subventions d'exploitation	2	9
Production immobilisée		
Autres produits d'exploitation	21	16
Total produits d'exploitation	823	298
VNC éléments d'actifs cédés	(440)	(183)
Redevances		(1)
Pertes sur créances clients	(656)	(24)
Jetons présence		(11)
Pénalités	(13)	(173)
Divers	(52)	(58)
Total charges d'exploitation	(1 161)	(450)
Total	(338)	(152)

3.20.2 Autres produits et charges opérationnels

Montants en K€	30/09/2008	30/09/2007
Reprise provision titres non consolidés		
Abandons de compte-courant		
Autres produits opérationnels	118	17
Total autres produits opérationnels	118	17
Intérêts créance carry-back		
Honoraires exceptionnels	(153)	
Total autres charges opérationnelles	(153)	
Total	-35	17

3.21 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	30/09/2008	30/09/2007
Produits financiers		
Autres produits financiers	115	18
Total	115	18
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	(285)	(478)
Total	(285)	(478)
Résultat financier	(170)	(460)

3.22 Impôts sur les bénéfices

3.22.1 Décomposition de la charge d'impôt

Montants en K€	30/09/2008	30/09/2007
Impôt exigible	15	(90)
Charges (produits) d'impôts différés	0	15
Impôts sur les résultats	15	(75)

3.22.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt	30/09/2008	31/03/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	(4 541)	(13 633)
Impôts sur les résultats (1)	15	8
Résultat net avant impôt	(4 526)	(13 625)
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.33%> (2)	(1 509)	(4 542)
Différence d'impôt (1) - (2)	1 524	4 550

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Différentiel sur lease back		15
Déficits fiscaux sans impôts différés	3 294	
Non constatation ID sur retraitement (existence de déficits >)		1 780
Autres décalages	25	
Total	3 319	1 795
Différence nette		(1 524)

3.23 Résultat des activités cédées

Néant

4 Informations relatives aux comptes du bilan et au compte de résultat

4.1 Evénements postérieurs à la clôture

Un plan de restructuration a été annoncé en octobre 2008. Aucune provision n'est comptabilisée au 30/09/08.

4.2 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- Clayeux SA et Clayeux Distribution pour les loyers, les prestations administratives et l'intégration fiscale.
- Clayeux Distribution facture à Clayeux Italia des marchandises à destination des affiliés italiens et des magasins appartenant à Clayeux Italia.
- Clayeux Distribution facture des marchandises à FC20, Clayeux Suisse et Portugal.
- Clayeux Distribution facture à FC20 des prestations administratives.

4.3 Informations sectorielles

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les autres exports
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

Chiffre d'affaires	30/09/2008 (6 mois)	30/09/2007 (6 mois)
France	3 495	4 001
Italie	(1 093)	3 115
Autres export	350	1 725
Total	2 752	8 841
Boutiques Clayeux et Affiliés	2 051	2 259
Multimarkes et Franchisés	(2 100)	3 568
Magasins d'usine et Hors cours	2 801	3 014
Total	2 752	8 841

Résultat opérationnel courant		
France	(827)	(857)
Italie	(3 255)	(788)
Autres export	(239)	(121)
Total	(4 321)	(1 766)
Boutiques Clayeux et Affiliés	(1 062)	(653)
Multimarkes et Franchisés	(3 320)	(676)
Magasin d'usine et Hors cours	61	(437)
Total	(4 321)	(1 766)

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	30/09/2008 (6 mois)	31/03/2008 (12 mois)
France	4 853	5 225
Export	297	307
Total	5 150	5 532

4.4 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes allouées au 30 septembre 2008 aux membres de la direction à raison de leurs fonctions s'élève à 93 K€

4.5 Distributions de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'est prévue. Il n'y a pas eu de distributions au cours des 3 derniers exercices.

4.6 Minoritaires

Montants en K€	30/09/2008	31/03/2008
Part des minoritaires	(25)	(25)
dont résultat de la période	0	(150)

Les minoritaires sont des actionnaires familiaux pour l'essentiel.

Philippe DANDON
5 Rue René Char
21000 DIJON

Dominique PASSERAT
1 Rue Jean Monnet
21300 CHENOVE

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Comptes semestriels consolidés condensés

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 232-7 et du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société **CLAYEUX**, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Evénements significatifs de l'exercice qui expose les difficultés rencontrées par la société et l'incertitude significative pesant sur la continuité de l'exploitation.

II – VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Dijon et Chenôve, le 13 février 2009

Les commissaires aux comptes,



Philippe DANDON



Dominique PASSERAT